



ALBE INFOS 2017

NOËL SUR NOS CHEMINS 2017

LE MOT DU MAIRE

C'est avec un peu de retard sur les années précédentes que votre journal « Albé infos » paraît. En effet ces derniers mois nous étions très occupés par les préparatifs du Noël dans la Vallée. Cette fête a été une totale réussite, entre 20 000 et 25 000 personnes se sont déplacées pour venir admirer notre village.

Je profite de la parution de ce journal pour remercier et féliciter toutes les personnes d'Albé ou des alentours qui se sont mobilisées pour donner à cette fête la dimension qu'elle mérite.

J'ai eu beaucoup de messages de félicitations que ce soit par écrit, mails ou oralement de la part de personnes présentes lors de la manifestation et je voudrais au travers de ces lignes vous les transmettre.

L'année 2017 a aussi permis à notre village de sortir de son isolement. En effet vous avez pu vous rendre compte que depuis le 21 décembre la téléphonie mobile n'est plus un rêve mais bien une réalité. Les relais situés sur le pylône ont été activés ce jour-là à l'issue de la pose des câbles de fibre optique. Il reste encore quelques réglages à effectuer notamment chez certains opérateurs pour avoir une réception parfaite. L'étape suivante sera l'activation de la 4G, pour avoir le très haut débit sur le téléphone portable. Les différents opérateurs attendent le feu vert de l'ARCEP, l'organisme d'état qui gère les communications téléphoniques. Je voudrai remercier notre Conseillère Départementale Mme Frédérique Mozziconacci ainsi que le personnel du Conseil Départemental qui se sont mobilisés notamment au niveau financier et technique pour sortir notre village de « zone blanche ».

Au printemps de cette année, nous avons entrepris la sécurisation de la route de l'Erlenbach au niveau de l'entrée sud du village ainsi que devant l'école. Des places de stationnement ont été tracées sur le sol, merci de les utiliser de façon à libérer les trottoirs pour les piétons.

En ce qui concerne l'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) l'arrêté de clôture a été retardé en raison d'actes notariés qui se sont faits tardivement ou qui n'ont pu se faire pour des raisons d'indivision. De même le retour du contrôle des services du cadastre a été plus long que prévu. Les soultes à payer et à recevoir sont en cours. L'arrêté de clôture va paraître fin janvier, il y aura une insertion dans les journaux. A compter de cette publication les services départementaux déposeront en mairie les nouveaux plans. A ce jour, environ 6,5 km de chemins ont été créés ou aménagés. La couche de finition de ces chemins sera réalisée en 2019 ou 2020 lorsque l'ensemble des chemins sera fait de façon à livrer à la commune des chemins en bon état. Les travaux de génie civil et de déboisement continueront cette année.

Un aménagement foncier agricole et forestier est toujours complexe et pour certains constitue une atteinte au droit de propriété. Les objectifs ont été atteints et nous pouvons saluer le travail qui a été fait par le cabinet de géomètres et notamment par M. GUNTZ Patrice qui durant ces années a permis à la commune de procéder à la récupération des biens vacants et nous a guidé et accompagné sans jamais perdre de vue l'objectif de l'intérêt général à atteindre qui prime sur l'intérêt particulier. Un aménagement avec remembrement ne satisfera jamais tous les propriétaires mais gageons que l'exploitation viticole et forestière de notre ban a tout à y gagner.

Autre grand chantier en cours : le PLUI. Vous pouvez consulter et suivre l'évolution du PLUI en cours sur le site de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé. Sur la page d'accueil vous trouverez « PLUI de la Vallée de Villé » vous pourrez consulter des documents et il y figure également un espace de concertation. Vous imaginez bien la complexité de la mise en place d'un document unique qui devra tenir compte des spécificités de 18 communes. C'est pourquoi, chaque commune devra travailler sur ses documents.

Il n'y aura pas de modifications substantielles au niveau de notre document d'urbanisme en matière de zonage. C'est la commission d'urbanisme ou le plus souvent l'ensemble du conseil municipal qui préparera et validera les documents.

A ce jour, la Com/Com nous a transmis le zonage de l'enveloppe urbaine retenue par le SCOT ainsi qu'une proposition de règlement du PLUI. Nous avons validé l'étude environnementale et l'OAP sur les 2 secteurs AU préexistants dans le POS sous INA1 (Kappelfeld) et INA2 (prolongation du lotissement). Les OAP sont des outils de planification, flexibles dans leur contenu qui portent sur des quartiers ou des secteurs. Les éléments inscrits dans les OAP sont

opposables aux autorisations d'urbanisme, c'est-à-dire que les autorisations d'urbanisme doivent présenter un projet respectant les orientations des OAP. Les OAP sont obligatoires pour toute ouverture à l'urbanisation d'une zone AU.

Actuellement la commune doit se prononcer sur les futures zones agricoles spécifiques, le conseil municipal a décidé d'entendre les projets des différents exploitants et validera ensuite les zonages spécifiques puis ce sera au tour des autres zonages.

Les projets 2018 ne sont pas encore tous définis, les chemins de l'AFAF ainsi que le PLUI seront bien sûr à l'ordre du jour, pour le reste une fois de plus, les choix se feront selon nos moyens et non selon nos ambitions. A ce jour, nous n'avons pas connaissance des ressources 2018 ni de l'impact financier pour la commune de l'exonération de la taxe d'habitation pour les années qui suivront sa mise en application....

L'ensemble des élus de la commune se joint à moi pour vous souhaiter, à vous et à vos proches une bonne année 2018, une année de paix, de joie et surtout de santé.

Dominique HERRMANN



L'ETAT-CIVIL 2017

Mariage 2017 :

Le 22 avril 2017 : SONNTAG Daniel et MORLOT Valérie

Les décès 2017 :

Personnes domiciliées à Albé :

21/01/2017 : MATT-WILHELM Marie-Thérèse Lucienne

01/05/2017 : KUBLER Marcel

Personnes originaires d'Albé dont nous avons eu connaissance en mairie d'Albé :

15/03/2017 : HIRTH Marie Louise née en 1934

13/09/2017 : BAUER Raymond Richard né en 1950

17/12/2017 : KERN-ULRICH Marie-Thérèse née à Sélestat en 1922

Les anniversaires de janvier et février 2018 :

Janvier : 93 ans : CONREAUX Gabrielle

90 ans : ROMBOURG Charlotte

85 ans : GOMMENGINGER Fernand

Février : 100 ans : KUBLER Joseph

89 ans : SONNTAG Cécile

87 ans : ULRICH Marie Rose

84 ans : SCHUPP Hélène

82 ans : ADRIAN Martin
80 ans : SENFT Alice
80 ans : VETTER Cécile

AUTRES INFORMATIONS DE LA MAIRIE

MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du **29 janvier (inclus) au 03 février 2018 (inclus) ainsi que les 12 et 13 février.**

Pour toute urgence vous pouvez joindre :

Le maire, Dominique HERRMANN : 03.88.57.26.97

Le premier adjoint, Fabien DOLLE : 03.88.85.62.23

La deuxième adjointe, Christine SENFT : 03.88.57.39.86

Le troisième adjoint, Francis MARTIN : 03.88.57.08.92

L'ONF va procéder à l'exploitation de la Route Forestière de l'Ungersberg durant le mois de février. Pour des raisons de sécurité, la route forestière sera barrée du 5 février 2018 au 02 mars 2018.

SMICTOM

En 2016, les 8 déchèteries ont accueilli 440 000 visites. Les chiffres obtenus grâce à la mise en place du dispositif OPTIMO ont permis de mettre en lumière de grandes disparités d'usages : **30 % des visites en déchèteries sont effectuées par 7% des usagers.** Pour garantir l'équité de service, **le SMICTOM a décidé, à partir du 1er janvier 2018, de limiter à 24 passages par an en déchèterie compris dans la redevance pour chaque déposant.** Les passages supplémentaires seront possibles, mais facturés à hauteur de 5 € par passage.

Le nombre de passages effectués sera visible au niveau de la borne d'accès lorsque l'on badgera.

Dans le cadre du projet SMICTOM 2020 (prise en compte des évolutions de la réglementation et volonté de maîtrise des coûts), le SMICTOM d'Alsace Centrale mettra en œuvre dès 2018 un certain nombre de dispositifs pilotes. **Ainsi, dès 2018, des véhicules de collecte seront notamment équipés du dispositif de lecture des puces des bacs pour connaître exactement le nombre de présentation des bacs à la collecte et valider le dispositif technique.** Cela permettra d'étudier la pertinence du passage à une redevance incitative à la levée, à la place de la redevance incitative actuelle au volume.

DELIBERATIONS SUCCINCTES DE JANVIER A DECEMBRE

2017

Nous vous rappelons si nécessaire, que toutes les délibérations intégrales sont consultables sur le site de la commune : albe.fr onglet : vie municipale puis cliquez sur communication

Séance du 23 février 2017

PROGRAMME ET TRAVAUX D'EXPLOITATION ONF 2017.

Approbation du programme d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes proposé par l'ONF pour l'exercice 2017 pour un montant de 57 060 € HT. de dépenses pour les travaux d'exploitation et 111 010 € HT. de recettes brutes. Approbation des travaux sauf les travaux d'infrastructure étant dans la procédure d'ouverture et de création de chemins dans le cadre de l'aménagement foncier ainsi que la plantation uniquement sur la fourniture de hêtre.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016.

Section de fonctionnement :

Recettes :	357 348.83
Dépenses :	<u>324 439.93</u>
Excédent :	32 908.90

Section d'investissement :

Recettes :	89 626.45
Dépenses :	<u>89 283.87</u>
Résultat :	342.58

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017 ET AMENAGEMENT DE LA DETTE.

La Caisse d'Epargne propose une renégociation de la dette tant par rapport aux taux qu'à la durée résiduelles ce qui permettrait d'alléger les annuités qui déséquilibrent le budget communal dont les recettes de fonctionnement baissent régulièrement depuis trois années. La Caisse d'épargne propose les solutions suivantes : Les prêts actuels N° 9200158 et N° 9706813 (école primaire) seront aménagés comme suit : Refinancement du capital restant dû à hauteur de 253 125 € à la date du 31 mars 2017 sur 20 ans au taux de 2.40 % fixe. Les prêts actuels N° 07019756 ET 07019757 (Chaufferie communale) seront aménagés comme suit : prêt à taux fixe pour le capital restant dû de 73 305 € sur 10 ans au taux de 1.11 %

EMPRUNT POUR LA REALISATION DES CHEMINS DANS LE CADRE DE L'AFAP.

Pour financer les travaux d'ouverture et de création de chemins dans le cadre de l'aménagement foncier agricole et forestier de la commune, le conseil décide de contracter un emprunt de 120 000 € et la mise en place d'un prêt relais d'un même montant pour la durée des travaux.

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Maire informe les élus qu'une augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction n'est plus 1015 mais 1022.

AFAP ; TRAVAUX D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION DE BOIS : APPROBATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIERES.

Les travaux connexes vont s'étaler sur 3 ans et il s'agit à la fois de rester dans l'enveloppe financière prévue par le département et d'optimiser au maximum la récolte de bois. Etant situé en zone de montagne, l'accès parfois inexistant dans certains secteurs et le fait d'ouvrir et de créer les chemins et d'exploiter simultanément le bois situé sur leurs emprises posent une problématique technique et financière.

Concernant le bois énergie, afin d'éviter à la commune d'avancer les frais de coupe, le Maître d'œuvre propose une solution en passant un bon de commande avec ONF Energie qui se chargera de l'abattage, du débardage, de la mise en pile, du broyage et de l'export en benne. ONF Energie passera un bon de commande d'achat de bois sur pied à la mesure à 1 € la tonne. Le Maître d'œuvre a entrepris les démarches d'identification des intervenants pour le débardage et le terrassement.

Séance du 01 mars 2017

AFAP : OUVERTURE DE CHEMINS – DESIGNATION DES ENTREPRISES.

Le conseil décide de retenir l'entreprise KEMPF Jean-Claude pour les travaux de terrassement, l'entreprise DUMOULIN Débardage pour les travaux d'exploitation et de débardage du bois.

VOTE DU BUDGET 2017.

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement :	467 000€	467 000 €
Section d'investissement :	412 000 €	412 000 €
Résultat global	879 000 €	879 000 €

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES 2017.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et entendu les explications du Maire décide de passer au vote des taux ; 8 voix pour une augmentation de 1 % des trois taux et 1 voix pour le maintien des taux 2016. Les taux pour l'exercice 2017 sont arrêtés comme suit : Taxe d'habitation : 10.06 % -Taxe sur le foncier bâti : 5.80 % - Taxe sur le foncier non bâti : 59.42 %

DELEGUES AU SDEA ET AU GEMAPI

Le Conseil désigne à l'unanimité Francis MARTIN en qualité de délégué au SDEA section eau potable et propose sa candidature en qualité de délégué au GEMAPI.

Séance du 14 juin 2017

DECISION MODIFICATIVE N° 1/2017.

Section d'investissement

Compte	Objet	Dépenses	Recettes
1641	Aménagement de la dette	326 500	
1641	Aménagement de la dette		326 500
BALANCE		326 500	326 500

BELAMBRA : DEVENIR DU SITE

M. le maire donne lecture du courrier du gérant de la SCI Albé Loisirs qui informe la municipalité de leur souhait de ne pas rénover le site et propose une résiliation amiable et anticipée du bail emphytéotique.

Selon leur proposition, la commune reprendrait en l'état le site avec les constructions et le mobilier et propose une indemnité correspondant à la redevance annuelle restant à payer pour la durée du bail d'un montant de 53 000 €. Le conseil municipal décide ne pas accepter la proposition de résiliation amiable anticipée et demande au maire de se rapprocher de l'avocat pour une éventuelle action en justice

RYTHMES SCOLAIRES

Un projet de décret rend possible par dérogation le retour à la semaine scolaire sur 4 jours. La directrice de l'école primaire a réalisé un sondage auprès des parents des élèves scolarisés à Albé pour un éventuel retour à la semaine des 4 jours. Les parents sont majoritairement pour ainsi que le personnel enseignant. Le conseil municipal donne un avis favorable de principe pour le retour à la semaine sur 4 jours en attente du résultat du conseil de classe et de la réunion des acteurs du périscolaire.

AFAP : TRAVAUX CONNEXES A L'AMENAGEMENT FONCIER – MARCHÉ PUBLIC.

Dans le cadre des travaux connexes à l'aménagement foncier agricole et forestier il y a lieu de procéder à un marché public de travaux. Le Conseil Municipal approuve la procédure adaptée – Accord-Cadre et fixe la limite de réception des offres. Le conseil approuve également les critères d'attribution suivants : 40 % pour le prix, 10 % pour le mémoire technique et 50 % pour les références et les réalisations similaires et charge la commission d'appel d'offre à attribuer les marchés selon les critères d'attributions.

PLUI : PATRIMOINE BATI.

Le Maire soumet aux conseillers le plan du patrimoine bâti de la commune d'Albé et résume les informations reçues lors de la commission habitat-urbanisme. Trois possibilités s'offrent aux élus de la vallée de Villé ; Ne rien faire, faire une OAP (orientations d'aménagement et de programmation avec un rapport de comptabilité) ou protéger le patrimoine par un règlement graphique et écrit avec des règles qualitatives. Le Conseil Municipal opte pour la mise en place d'une OAP.

SITE CIMETIERE COMMUNAL : GRATIFICATION DU STAGIAIRE.

M. Simon SCHNEIDER a effectué un stage à la mairie d'Albé dans le cadre de son année de BTS Services Informatiques aux Organisations. L'objectif à atteindre était la création et la mise en place d'un site cimetière pour la commune d'Albé. Le Maire a invité les conseillers à se rendre au secrétariat et a présenté le site aux conseillers afin qu'ils puissent se rendre compte du résultat du travail accompli. Le site permettra la gestion des tombes et du cimetière et sera consultable en partie sur le site internet de la commune. M. le Maire propose que la commune donne une gratification au stagiaire pour le travail accompli. Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une gratification de 300 €.

Séance du 29 juin 2017

RYTHMES SCOLAIRES

Le décret qui rend possible par dérogation le retour à la semaine scolaire sur 4 jours a été signé et publié le 27 juin 2017. Le 1^{er} adjoint au Maire informe l'assemblée que le conseil d'école a décidé en date du 22 juin 2017 le retour à la semaine scolaire sur 4 jours pour la rentrée 2017/2018. Ce vote étant intervenu avant la publication du décret, cette décision sera entérinée et sera remise à l'ordre du jour du conseil d'école du vendredi 30 juin 2017. Compte tenu du retour du dernier sondage fourni par l'école, le conseil municipal, après délibération vote par 8 voix pour et 1 abstention pour un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017/2018. La durée journalière sera de 6 heures soit 24 heures par semaine.

Séance du 14 septembre 2017

DECISION MODIFICATIVE N° 2/2017

Section d'investissement

Compte	Objet	Dépenses	Recettes
4581	Opération sous mandat	-104 000	
4582	Opération sous mandat		-104 000
4541	Travaux effectués d'office pour tiers	104 000	
4542	Travaux effectués d'office pour tiers		104 000
BALANCE		0	0

Section de fonctionnement

Compte	Objet	Dépenses	Recettes
739223	Reversement compensation	700	
73111	Contribution directe		700
BALANCE		700	700

VENTE DU TERRAIN DU STEINACKER

L'agence immobilière mandatée par la commune a trouvé des acquéreurs pour la parcelle communale mise en vente rue du Steinacker. Un compromis de vente a été signé le 17 août 2017 pour un montant net vendeur de 50 000 €.

FORET DE LALAYE

La commune d'Albé est propriétaire d'une forêt de 7ha24a51ca sur le ban de Lalaye au lieu-dit Landsolle. Cette forêt a été estimée à 21 450 € en valeur terrain et bois. La commune de Lalaye serait candidate à l'achat de cette forêt, le conseil a décidé de conserver ce patrimoine forestier.

AGREMENT SOCIETAIRES ET PERMISSIONNAIRES DE CHASSE.

Le conseil donne l'agrément et prend note des modifications suivantes : suppression de M. Roland Towae sur la liste des associés, suppression de M. Grégory Towae sur la liste des permissionnaires et ajout de MM. Philippe Galley et SCHMITT Arnaud sur la liste des associés.

MODIFICATION DES POSTES ET AVANCEMENT DE GRADE

Les grades des différents cadres d'emploi de la fonction publique territoriales ont changés, afin de permettre aux agents actuels concernés à la fois par ses modifications et par l'avancement de grade à l'ancienneté, le conseil approuve la création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe et de deux postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} octobre 2017.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

Les rues du Steinacker et du Baechling dont la voirie est en béton nécessiteraient un réaménagement complet de la voirie et de l'assainissement pluvial. Ces travaux ont été reportés pour des raisons financières. Le Maire informe que le conseil départemental du Bas-Rhin a mis en place un accompagnement des collectivités en matière de projets locaux dans le cadre des fonds de solidarité. Le conseil municipal, sous réserve de pouvoir financer les travaux approuve le devis estimatif pour un montant de 167 863 € et sollicite auprès du Conseil Départemental et de la région Grand Est une subvention au titre du soutien aux investissements locaux.

PLUI : ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

Le Maire soumet aux conseillers les propositions d'orientation d'aménagement et de programmation des deux futures zones AU du PLUI faites par le bureau d'étude. Le secteur n° 1 concerne le prolongement de l'ancienne AFUA du Steinacker et le secteur n° 2 le Kappelfeld. Après avoir étudié ces orientations le conseil municipal sollicite une nouvelle proposition du bureau d'étude étant donné les erreurs relevées ainsi que la non prise en compte suffisante de la topographie des lieux et de l'impact visuel généré par ces deux secteurs en flanc de montagne.

DIVERS

La municipalité est destinataire de demandes de subventions d'associations sportives ou culturelles ayant leur siège dans diverses communes de la vallée. Le conseil à l'unanimité décide de ne pas participer au financement des associations autres que celles de la commune.

Séance du 18 décembre 2017

PROGRAMME D'EXPLOITATION ET DE TRAVAUX ONF 2018.

M. Yoann LEGRAND, technicien ONF explique à l'assemblée les différents choix proposés dans le prévisionnel et fait un exposé sur l'état général de la forêt communale. Le Conseil Municipal approuve le programme d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes proposés par l'ONF pour l'exercice 2018 à savoir : 37 022 € HT de dépenses pour les travaux d'exploitation, 3 801 HT de dépenses d'assistance technique pour 70 060 € HT de recettes brutes. Il adopte une partie du programme d'actions proposé et demande à l'ONF de modifier le programme pour 2018 en tenant compte des présentes demandes.

DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT.

Dans le cadre du déploiement du THD par la Région Grand-EST, la Commune prend acte du plan de financement et du planning de mise en service pour la Vallée de Villé (de 2018 à 2021). Albé sera desservi en 2021, la Commune approuve la répartition des charges entre la Communauté de Communes de la Vallée de Villé (23 000 €) et la commune d'Albé (17 250 €).

APPROBATION DU PCS ET DU DICRIM.

Le Maire présente le PCS et le DICRIM de la commune d'Albé. Ces documents ont été conçus afin d'assurer l'information préventive de la population, notamment sur les risques majeurs présents dans la commune et sur les consignes de sécurité à l'aide du DICRIM.

MISE EN PLACE DU RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

L'ancien régime indemnitaire a été supprimé et a été remplacé en 2017 par le RIFSEEP qui doit permettre aux élus de rémunérer, en plus de l'indice obligatoire, les agents, en fonction de plusieurs critères professionnels (encadrement, technicité, sujétions, expérience professionnelle..) Le maire prendra un arrêté municipal selon le montant de référence retenu pour chaque agent.

LOGEMENT COMMUNAL DU 1^{er} ETAGE.

La locataire du 1^{er} étage a donné son congé pour le 10 janvier 2018. Elle souhaite savoir si la commune est prête à racheter la cuisine et propose 2 variantes : uniquement la partie où se trouvent les différents éléments électroménagers pour 3 500 € ou la partie rangement (pour 2 500 €) ou la totalité pour un montant de 6 000 €. Les conseillers présents à la réunion pensent qu'une cuisine équipée facilitera la relocation et décide d'acquérir la partie comprenant l'électroménager pour un montant de 3 500 €.

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Section de fonctionnement

Compte	Objet	Dépenses	Recettes
66111	Intérêts de la dette	+ 2 000	
022	Dépense imprévue	- 2 000	
615221	Entretien des bâtiments	+ 7 000	
678	Autres charges exceptionnelles	+ 3 000	
70878	Remboursement par d'autres redevables		+ 10 000
BALANCE		+ 10 000	+ 10 000

Section d'investissement

Compte	Objet	Dépenses	Recettes
21318-127	Autre bâtiment public	+ 3 500	
2151	Réseaux de voirie	- 3 500	
BALANCE		0	

PLUI : OAP ET ZONE AGRICOLE.

Concernant les OAP des deux futures zones AU le conseil municipal en date du 14/09/17 avait demandé un certain nombre de modifications au bureau d'études. Le Maire communique aux élus les nouvelles propositions qui tiennent compte des demandes de la commune ainsi que les remarques du bureau d'études. Le conseil municipal valide les OAP des secteurs 1 et 2.

En commissions réunie les conseillers devaient définir les futures zones A. Le Maire rappelle que le zonage A peut se décliner en sous-zonage tels que : Ac = secteur agricole « constructible » pour les installations nécessaires à l'exploitation agricole, Ae = secteur agricole spécifique réservé aux activités équestres et Stecal (Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées) = secteur spécifique permettant de considérer l'existant et de le laisser évoluer sous certaines conditions à définir. N'ayant pas connaissance des projets, il s'avérerait difficile pour les conseillers de définir les zones, par conséquent, les conseillers avaient demandé à ce que le Maire fasse un courrier aux exploitants nommés afin qu'ils puissent présenter par écrit ou oralement leurs projets d'extension.

DIVERS : SITE DE BELAMBRA

Le 24 novembre dernier a eu lieu à la mairie d'Albé une réunion regroupant tous les acteurs concernés de près ou de loin au devenir de Belambra. M. Dieudonné, avocat défendant les intérêts de la commune a récapitulé les différentes actions menées au nom de la commune. Il rappelle également que nous n'avons pas d'information émanant de Belambra quant à leurs intentions et quant au devenir de ce site.

Le responsable du service touristique de la Région Grand-Est informe la commune que des investisseurs étrangers seraient intéressés par le site pour la mise en place d'hébergements touristiques avec une capacité d'accueil d'environ 1000 personnes. Afin de continuer les démarches entreprises et d'aboutir à une réelle proposition des groupes intéressés, la Région souhaiterait un accord de principe du conseil municipal quant à la capacité d'accueil annoncée.

Le Maire demande aux conseillers de se prononcer. Après discussions liées essentiellement aux déplacements et au type d'hébergement, une majorité du conseil municipal donne un accord de principe à la capacité d'accueil de 1000 personnes sous réserve que les infrastructures et les différents réseaux secs et humides soient adaptés et suffisants.

LE CLUB DE L'ERLENBACH

Et voilà l'année 2017 passée, certes, mais sans doute pas si vite oubliée. Et comment pourrait-on oublier tous ces moments intenses vécus ensemble ?

Résumons : les rencontres mensuelles toujours bien fréquentées dans l'amitié, la convivialité et le partage. Au mois de septembre une sortie seniors des clubs de la vallée, dont une quinzaine de notre club, nous a conduit au pays des trois abbayes, à savoir l'abbatiale dédiée à Saint Maurice de Senones, l'abbaye romane de Moyenmoutier et la baroque de Etival. Le repas, très apprécié par tous, a été servi au village de vacances de la Bolle à Saint-Dié.

Puis se préparait la 4^{ème} édition de la promenade d'automne et la soupe aux potirons, environ 150 litres, succès confirmé avec 502 inscrits.

Enfin n'oublions pas le « Noël sur nos chemins » qui nous a occupés toute l'année : tricot, broderie, décoration et tout autre bricolage sans oublier les bredeles qui ont été réalisés avec amour par les doigts agiles de nos aînés.

Nous présentons cordialement à tous les habitants d'Albé et à leur famille nos meilleurs vœux pour 2018, année de paix, de bonheur et de bonne santé.

Le club de l'Erlenbach.



AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS D'ALBE

L'année 2017 a surtout été marquée pour notre association par le départ de deux de nos membres, à savoir David LEDERMANN et Gaston RUGGERO, qu'ils soient remerciés pour le temps donné bénévolement à l'association. Ces deux membres ont été remplacés numériquement par Eric DILLENSEGER et David BAUER qui, après une formation intense dans le maniement de la clef de 13, se sont fondus dans le moule et ont apprivoisé les trois termes essentiels du parfait monteur de buvette à savoir : lépfa (lever) zieha(tirer) et le plus important : eins drinka (boire un coup).

L'association a, outre le montage de buvette et la formation des nouveaux, participé à la promenade d'automne et s'est investie lors du très réussi Noël à Albé où la majorité de ses membres se sont postés à Villé afin de réguler la circulation et de donner des indications sur la fête aux nombreux visiteurs. Le restant des troupes s'est investi dans différents endroits de la fête.

Nous souhaitons à l'ensemble de la population d'Albé de passer une très belle année 2018

Le Comité

CHORALE SAINTE CECILE-TRIEMBACH-AU-VAL



Chorale Sainte Cécile Albé-Triembach Au Val

Adieu 2017 bonjour 2018 !

Toute la chorale vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.
Nous vous souhaitons des moments de partage, de beaux projets, beaucoup d'amour et quelques surprises magiques.

C'est avec vive émotion que nous avons dit au-revoir à notre ami choriste Marcel Kubler, notre doyen parti à l'âge de 97 ans, choriste depuis l'âge de 8 ans.

Suite à la démission de la présidente, nous avons élu à l'unanimité notre nouvelle Présidente lors de la dernière assemblée générale : Véronique BRUNSTEIN que nous remercions chaleureusement !
Nous avons accueilli avec joie une nouvelle soprano Anne GUG de Triembach au Val venue renforcer nos rangs ! Qu'elle en soit remerciée !
Un grand merci à notre chef, Jean Pierre Zimmermann pour sa patience et son dévouement !

Nous remercions également les habitants d'Albé pour leur accueil chaleureux et leur générosité lors de notre passage avec les pains d'épices.
Par ce soutien, nous avons clairement ressenti combien notre chorale vous tient à cœur !!

Toujours à votre service !
La chorale Sainte Cécile



U.S. ALBE

Cette nouvelle saison 2017/2018 a débuté de fort belle manière puisque nous avons accueillis 6 nouveaux joueurs dont 5 natifs du village, ce qui est très motivant pour notre petit club. Ces derniers se sont bien intégrés au groupe et les résultats furent immédiats.
Premier de leur groupe avec 7 victoires et 1 nul, une montée en D2 serait une belle récompense pour eux et leurs entraîneurs Marc et Jean-Louis.



Manquent : ULRICH Jérémie, MATT Kevin (Villé), HIRTH Noé.

Côté festif, notre soirée « Moules frites » fut une fois de plus un succès. Merci à vous.



Nous avons également participé à la marche gourmande avec nos amis du don du sang en servant les repas au club-house. Cette journée a également été une réussite.



Et que dire de Noël à Albé ! Un week-end chargé de travail dans une belle et chaleureuse ambiance. 1420 tartes flambées ont été réalisées ; merci à Françoise, Nathalie, Estelle, Tania, Nicolas, Vincent, Francis, Jean- Marcel, Robert, Jean-Marc pour leur engagement avec l'US Albé, le temps de cette fête.



Pour finir, côté club-house ; Une nouvelle porte d'entrée (Menuiserie ANGST), et de nouveaux volets (AL-BOIS) ont été posés.

Un grand merci aux anciens membres du télé-club.

BONNE ANNEE 2018 à tous.

L'U.S.Albé

LE COMITE DES FETES

Les membres du Comité des Fêtes d'Albé sont à nouveau satisfaits de cette année 2017.

Le 15 octobre a eu lieu la quatrième édition de la « Promenade d'Automne » à Albé sur le chemin du patrimoine, avec près de 500 participants. Encore un bon cru cette année, avec une météo très favorable et une ambiance conviviale.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont fortement contribué au bon fonctionnement de la journée.

Rendez-vous le 14 octobre 2018 pour une prochaine édition !

En 2017, il y a bien entendu eu l'évènement majeur à Albé : L'organisation du Noël dans la Vallée de Villé, avec le « Noël sur nos chemins ». Un beau challenge pour les habitants et nous avons largement rempli notre mission avec l'authenticité, la fraternité, la simplicité...

Quelle belle réussite de groupe, BRAVO !!!

Sans vous, bénévoles, rien n'aurait été possible. Nous pouvons être fiers, nous l'avons fait ce Noël tant attendu. Quel plaisir d'avoir vécu cet évènement ensemble, liés pour la réussite de notre fête.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer le bilan du « Noël sur nos chemins » dès que possible



Bonne et heureuse année pleine de
sérénité, paix et réussite à tous

Le comité

LA PAROISSE ST-WENDELIN

Une nouvelle fois la paroisse était en fête, en effet après Michel KUBLER (25 ans) en août 2014, Gérard VONDERSCHER (60 ans) en mai 2016, c'était au tour de Louis ULRICH (50 ans) en juillet 2017 de fêter un jubilé. D'argent pour Michel, diamant pour Gérard et d'or pour Louis.

C'est toujours avec une grande joie et plein d'enthousiasme que les paroissiens, amis et connaissance se réunissent pour partager la joie du jubilaire et célébrer avec lui la messe d'action de grâces pour toutes ces années au service de Dieu et des hommes.



Louis Ulrich et les concelebrants. PHOTO DNA

Vous avez également pu admirer la crèche qui a été spécialement montée pour le Noël dans la vallée et fabriquée avec sarments de vigne et beaucoup d'amour par Robert BURGHOLZER qui l'a voulue sobre et digne comme l'étable de Bethléem. Merci à lui pour ces heures de travail.

Merci également à vous tous qui œuvrez toute l'année pour l'entretien et la beauté de nos édifices et à votre participation financière.

Que la nouvelle année 2018 vous apporte beaucoup de bonheur, de paix, de joie, une bonne santé chez vous et chez vos proches.

Le conseil de fabrique



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES D'ALBE

Après cette belle fête de Noël sur les chemins d'Albé, les festivités de fin d'année approchent et....c'est l'heure du bilan 2017. Pas de bilan financier, mais humain : la grande générosité de nos donneuses et donneurs nous a permis de totaliser 181 dons (53 en février, 61 en juillet et 67 en octobre) Parmi les 181 dons, il y a huit premiers dons. Bravo et Merci à toutes et tous, c'est un chiffre jamais atteint. Nous sommes en progression constante depuis 2005, mise à part une petite baisse en 2010, largement rattrapée depuis.

Pour l'année 2018, les dates de collecte sont les suivantes :

- 27/02/2018
- 03/07/2018
- 30/10/2018

Il n'y a plus de collecte de plasma pour Albé ; le centre de transfusion ne fait plus cette collecte le vendredi et c'est plus difficile de trouver des volontaires en semaine, sachant qu'il y a les gens qui travaillent. De plus, le centre privilégie les donneurs de plasma de moins de 55 ans depuis 2015, ce qui élimine d'office les retraités qui seraient plus disponibles.

Comme chaque année nous avons participé à la marche gourmande ; nous avons comme d'habitude assuré la distribution du repas chaud au club house. C'est toujours un moment très convivial partagé avec nos amis du foot.

L'assemblée générale des donneurs de sang aura lieu le 27 janvier 2018, à partir de 19h30 ; une invitation sera envoyée aux donneurs. Nous comptons sur vous tous, donneurs réguliers, occasionnels, nouveaux donneurs pour les collectes de 2018, les malades ont besoin de vous tous ; certains souffrent d'une

maladie du sang ou du système immunitaire ou encore de cancers, nécessitant des transfusions sanguines régulières. Il est donc important de donner son sang de manière régulière. Alors ; donnez, redonnez votre sang et vous aiderez ainsi à transformer vos dons en guérisons. Au nom des malades, Merci à vous toutes et tous.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de Noël une très bonne année 2018 et bien sur une bonne santé.

LE COMITE

LES CAF'THÉS

C'était mieux avant ! Un adage intemporel, que chaque génération met à sa sauce. Du coup comme c'était mieux avant, la course au mieux est ouverte ! Nous étions un peu protégés, petit village gaulois qui résistait au tout-connecté et cela nous donnait une impression de liberté précieuse, nous avions le privilège de ne pas être joignable à tout moment. Et puis si c'était vrai, hein et si c'était mieux avant ? On pourra en discuter ensemble lors de nos représentations les vendredis et samedis du mois d'avril, si vous avez pu avoir des places ! Nous sommes un peu victime de notre succès et vraiment désolé de ne pas pouvoir satisfaire toutes les demandes. Notre salle est petite, c'est d'ailleurs ce qui fait aussi le charme de nos représentations. Comme chaque année on essaiera de vous faire rire sur les actualités de notre village. Ralentisseurs, réseau téléphonique, Noël à Albé..., les sujets ne manquent pas.



Le progrès nous a rattrapé, je souhaite à chacun au nom des caf'thés de savoir se fabriquer sa petite bulle personnelle

Bonne année à tous !
P. Martin pour les Caf'thés





Syndicat des viticulteurs d'Albé

Millésime 2017: « Qualitatif »

1) La récolte :

Après un hiver doux, le débourrement de la vigne fut précoce. Malheureusement quelques gelées tardives en avril ont fait entre 10 et 40% de pertes selon les secteurs.

L'été plutôt sec a permis un bon état sanitaire du vignoble et du coup moins de traitements que l'année passée.

Les vendanges ont débuté le 15 septembre pour le crémant. Finalement les volumes étaient plus importants que prévu. Les gelées printanières ont certes clairsemé quelques secteurs et la vigne a produit moins de raisins mais de plus grosses grappes. Les vins de ce millésime sont très prometteurs.

Quelques chiffres :

- Rendement Blanc toutes catégories confondues : 69 HL/hectare
- Rendement rouge et rosé 46,5 HL/hectare
- Volume total produit : 2460 HL pour 38 hectares déclarés par les vigneronns d'Albé.

2) Hommage à Marcel Kubler :

Marcel Kubler était parmi les premiers, sous l'impulsion d'Antoine Adrian, à ressusciter notre vignoble. Sans des gens comme Marcel le vignoble d'Albé n'aurait peut-être jamais vu le jour. Un grand merci Marcel. Nous ne vous oublierons pas.



3) Sortie :

Escapade de deux jours ; visite de Lyon, dégustation de vin de bourgogne et beaujolais au domaine de la Creuze Noire, visite du village classé de Pérouge. Nous avons passé de très bons moments

3) Manifestations :

Nous avons participé à la marche gourmande organisée par le comité des fêtes ainsi qu'à Albé en habit de lumière. Les deux manifestations furent un grand succès et permettent de faire la promotion de ce beau vignoble de montagne et de la qualité de ses vins.

Noël à Albé nous a également bien occupés. De très bons moments passés, aussi bien au niveau de la préparation que du week-end de la fête. Très belle réussite et un beau final le dimanche soir avec la neige.

4) Projets 2018 :

- Le remembrement parcellaire touche à sa fin, les propriétaires seront informés de leurs nouveaux numéros de parcelles au courant de l'année.
- Un essai de clôtures fixes pour protéger notre vignoble sera mis en place au lieu dit du Baechling (vignoble)
- Avril : Inauguration du nouveau sentier viticole.
- 11 Février Joseph Kubler fêtera son 100^{ème} anniversaire. Joseph est un membre fondateur de la cave saint Gilles.

Bonne année 2018



Le Président : Michel Barthel

L'ECOLE D'ALBÉ

Depuis la rentrée en septembre, les projets ne manquent pas à l'école d'Albé !

Après un stage de quatre jours d'équitation à Equivallée en septembre, et en plus de tout le travail scolaire bien sûr, tous les élèves de l'école, de la maternelle au CM2 ont participé aux vendanges d'octobre, guidés par les vendangeurs de la maison Barthel.

Il était ensuite grand temps que les dizaines de petits doigts se mettent à l'œuvre pour confectionner des décorations afin de faire resplendir leur école pour « Noël dans la vallée » à Albé : boules géantes, étoiles, sucres d'orges, bretzels en argile, bonhomme de neige en gobelets, paysage hivernal dans des caissettes en bois, confection de bredeles, de cartes de Noël, de grands sapins en bois décorés avec des bouchons ou des boutons... Les enfants ont laissé parler leur imagination... et donné de la voix en participant à une chorale d'enfants, dirigée par Véronique, qui a circulé dans les rues d'Albé en chantant des chants de Noël durant ces deux jours.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner aussi la participation au CROSS inter-écoles des élèves du CE1 au CM2, lors duquel certains élèves d'Albé ont fait briller leur médaille !

Ce même groupe d'élèves est allé visiter le musée d'Albé, guidé par un grand-père d'élèves.

L'année s'est clôturée par une fête de Noël à l'école le 15 décembre et une visite à la maison de retraite de Villé le dernier jour d'école pour faire un petit spectacle de Noël aux personnes âgées.

Une chose est sûre, on ne s'ennuie pas à l'école d'Albé !

Julie Motte, pour l'école d'Albé.



LE CENTRE EQUESTRE – EQUIVALLEE

ASSOCIATION PEGASE

Petit mot de fin d'année 2017 pour tous les habitants d'Albé.

Les membres de notre association ne sont pas tous du village mais tous ont été heureux de participer au *Noël sur les chemins* et tiennent à dire leur enthousiasme pour cette belle manifestation. Nous sommes fiers d'y avoir participé et heureux qu'elle ait eu autant de succès.

Par ailleurs, notre soutien à Equivallée, le centre équestre d'Albé, va se poursuivre, car il y a là de la graine de champions. Parmi plus d'une centaine de cavaliers de tous âges. Il y a cette année dix jeunes aptes à participer aux Championnats de France d'Equitation en juillet 2018. Pour cela il faudra qu'ils obtiennent de bons résultats dans les concours départementaux auxquels ils vont participer pendant tout l'hiver et le printemps 2018. D'autres continuent à progresser et à se faire plaisir en découvrant les nombreuses facettes du travail à cheval. C'est un sport complet qui sollicite le corps mais aussi la réflexion. L'association Pégase est très utile pour soutenir leurs efforts et ceux de l'équipe des coachs.

L'association accueille tous ceux qui s'intéressent au domaine du cheval et de l'équitation. N'hésitez pas à prendre contact.

La présidente
Colette Petit





Musée de la Vallée de Villé

2017 s'en va pour laisser la place à 2018.

Une année passée très forte en activités qui a suscité l'implication des bénévoles tout au long de l'année !



Un grand travail de communication avec la réalisation de nouvelles affiches et tracts durant l'hiver dernier et une distribution massive au printemps a permis de faire (re)découvrir les Musées aux visiteurs. Pour l'année 2017 nous comptons une hausse de fréquentation de 13% par rapport à 2016. Un nouveau site internet, plus vivant et attractif, viendra renforcer nos outils de communication durant l'année à venir.

Construction d'un abri dans la cour, « l'abri Richard » (en hommage à Richard Bauer, disparu en septembre, qui a réalisé le gros œuvre et suivi toute la construction). En 2017 cet abri s'est

vu coiffer d'un toit et d'un éclairage adéquat.

Réhabilitation de la distillerie. L'ancienne distillerie Meyblum, destinée à retrouver sa fonction d'origine, a subi un petit rajeunissement (construction d'une nouvelle cheminée afin de pouvoir distiller en toute sécurité, crépissage des murs). En projet pour 2018 : travaux de peinture, d'électricité et reconstruction des anciens alambics pour démonstrations.

Un bon cru pour la 27^{ème} édition d'Albé en Habit de Lumière malgré la pluie du vendredi soir qui a ralenti la venue des estivants. Samedi et dimanche ont eu un grand succès et fait suer toutes les équipes de restauration. Merci et Bravo à tous les bénévoles et volontaires pour leur implication.

Participation à l'organisation et aux animations du Noël à Albé. Tous les membres du Musée furent impliqués au Noël à Albé 2017. Un investissement de toute l'année qui a rendu ce Noël magique aux yeux des visiteurs. Environ 2000 personnes ont passé les portes du Musée pour s'imprégner du Noël d'antan (décorations humbles, contes et légendes, traditions). Petite restauration dans la cour avec des produits locaux.



Grand MERCI et BRAVO à tous les membres, bénévoles qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire tout au long de l'année. Tous les travaux réalisés permettent d'avancer dans les projets et donnent un nouveau dynamisme au Musée. De nouveaux bénévoles nous ont rejoints en 2017 pour le plaisir de tous. Nous sommes « une grande famille » qui travaille main dans la main et partageons nos connaissances dans la bonne humeur. Cela ne peut être que bénéfique pour chacun. Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec plaisir



Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année 2018, joie, bonheur et santé. Bon vent à tous.

Les Crazy Willerthal Band

Pour notre 3^{ème} année, notre association est toujours aussi active notamment à travers la participation à de nombreuses manifestations. La dernière en date étant le Noël à Albé.



La construction de notre char, qui est quand même notre principale activité a débuté début Novembre. Nos différents défilés cette année à travers l'alsace :

- **Hilsenheim** le dimanche 11 février 2018
- **Sundhouse** le lundi 12 février
- **Bindernheim** le vendredi 16 février au soir
- **Rhinau** le 24 février au soir
- **Villé le samedi 3 mars**
- **Liepvre / Rombach** le dimanche 4 février

Nous espérons vraiment vous croiser à ces dates pour partager un peu de notre folie avec vous !



Déchèteries : s'organiser mieux pour y aller moins

Le SMICTOM d'Alsace Centrale gère 8 déchèteries qui accueillent la moitié des déchets générés par les ménages du territoire. Afin d'assurer une équité de service et d'offrir des conditions optimales d'accueil sur place (limitation du trafic routier, disponibilité des agents, réduction de l'attente), le SMICTOM sensibilise les habitants et met en place une limitation du nombre de passages en déchèterie.

Une limite fixée à 24 passages par an

En 2016, les 8 déchèteries ont accueilli 440 000 visites. Les chiffres obtenus grâce à la mise en place du dispositif OPTIMO ont permis de mettre en lumière de grandes disparités d'usages : 30 % des visites en déchèteries sont effectuées par 7% des usagers. Pour garantir l'équité de service, le SMICTOM a décidé, à partir du 1er janvier 2018, de limiter à 24 passages par an en déchèterie compris dans la redevance pour chaque déposant. Les passages supplémentaires seront possibles, mais facturés à hauteur de 5 € par passage. Le nombre de passages effectués sera visible au niveau de la borne d'accès lorsque l'on badgera.

Un dispositif d'accompagnement

Le SMICTOM d'Alsace Centrale souhaite conseiller les usagers qui se rendent très fréquemment en déchèteries afin de faire évoluer leurs habitudes. Bien souvent, il s'agit de personnes qui prennent le réflexe d'aller systématiquement en déchèteries pour jeter quelques emballages ou quelques ampoules par exemple.

Le SMICTOM va donc diffuser auprès des publics concernés un dépliant qui donne des conseils pratiques pour mieux s'organiser afin de se rendre moins souvent en déchèterie. Il rappelle ainsi que les emballages ménagers, les papiers, journaux et magazines doivent être jetés dans les bacs et conteneurs jaunes, et les bouteilles et pots en verre dans les conteneurs verts qui maillent le territoire. Les piles, ampoules, néons et autres électroménagers peuvent être ramenés en points de vente, et les vêtements déposés en borne « Eco-TLC » dont les emplacements sont disponibles sur www.lefibredutri.fr.

Enfin, le SMICTOM dispense des conseils pour réduire l'apport de déchets verts (paillage, compost, broyage, jardin naturel), qui représentent la plus grosse part des apports en déchèteries et peuvent générer d'importants temps d'attente aux beaux jours.

Projet SMICTOM 2020

Dans le cadre du projet SMICTOM 2020 (prise en compte des évolutions de la réglementation et volonté de maîtrise des coûts), le SMICTOM d'Alsace Centrale mettra en œuvre dès 2018 un certain nombre de dispositifs pilotes.

Ainsi, dès 2018, des véhicules de collecte seront notamment équipés du dispositif de lecture des puces des bacs pour connaître exactement le nombre de présentation des bacs à la collecte et valider le dispositif technique. Cela permettra d'étudier la pertinence du passage à une redevance incitative à la levée à la place de la redevance incitative actuelle au volume.

*Le Maire, les Adjointes, les Conseillers
Municipaux et le Personnel Communal
vous adressent leurs Meilleurs Vœux
pour l'An 2018.*